



Association des directions des Cycles d'Orientation (**ADCO**)-Association des Responsables d'Etablissement du Canton de Fribourg partie Francophone (**ADEP**)-Association suisse des médecins assistants et chefs de clinique, section fribourgeoise (**ASMAF**)-Association des agents des services publics de l'Etat de Fribourg (**AASP**)-Association fribourgeoise des conseillers en orientation (**AFCO**)-Association fribourgeoise de l'enseignement professionnel (**AFEP**)-Association Fribourgeoise des Professeurs de l'Enseignement Secondaire Supérieur (**AFPESS**)-Association de la gendarmerie fribourgeoise (**AGF**)-Association des Maîtres du Cycle d'Orientation Fribourgeois Francophone (**AMCOFF**)-Association des professeurs du conservatoire (**APCF**)-Association de personnels des hautes écoles fribourgeoises et hautes écoles pédagogique (**APHEF-HES-SO**)-Association du personnel de la police de sureté (**APPS**)-Association du personnel administratif et technique de l'université (**APU / VPU**)-Section fribourgeoise de l'association suisse des infirmiers et infirmières (**ASI**)-Fédération des associations fribourgeoises d'enseignants (**FAFE**)-Société Pédagogique Fribourgeoise Francophone (**SPFF**)-Freiburger LogopädInnenverband (**FLV**)-Groupement fribourgeois des cantonniers-Lehrerinnen und Lehrer Deutschfreiburg (**LDF**)-Association du personnel forestier fribourgeois / Freiburger Forstpersonal (**APFF/FFP**)-Association Fribourgeoise des Contrôleurs des Viandes non Vétérinaires (**AFCVNV**)

Revalorisation salariale : la FEDE attendait plus

Communiqué de presse 13 décembre 2022

Le Conseil d'État a décidé de revaloriser les salaires du personnel de l'État à hauteur de 2,74%. La FEDE espérait 4% et la prise en compte de ses propositions pour les plus bas revenus.

La FEDE pense que le canton a sous-estimé le renchérissement avec son chiffre de 2,74% alors que l'OFS parle de 3%. Il faut aussi rappeler que les 3% en question ne prennent pas en considération l'augmentation des primes d'assurance maladie.

C'est pourquoi la FEDE avait demandé une augmentation de 4%, représentant la réelle hausse du coût de la vie dans le canton. La FEDE regrette également que le canton n'ait pas suivi ses propositions en faisant un geste particulier pour les bas salaires qui sont encore plus durement touchés par le renchérissement.

Enfin, la FEDE note que, si elle avait pu rencontrer les représentants du Conseil d'État pour échanger sur le sujet, des malentendus auraient pu être évités.

Contact : Bernard Fragnière, Président FEDE, 079 707 18 39